

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBAM - GLOBAL EMERGING EQUITY

Un fonds en actions émergentes diversifié qui se concentre sur la qualité et la valeur

Nous cherchons à investir dans les sociétés des marchés émergents globaux dotées de solides fondamentaux et de valorisations faibles ou raisonnables. Le fonds vise à générer, sur le long terme, des performances supérieures à celles de l'indice MSCI Emerging Markets, en proposant une meilleure diversification pays ainsi qu'un processus de sélection de titres qui combine les avantages des techniques de recherche quantitative et fondamentale.

Points forts

- ◆ *Un fonds offrant une exposition diversifiée aux actions des marchés émergents*
- ◆ *Un portefeuille centré sur les sociétés affichant des valorisations faibles ou raisonnables, avec un ajustement selon leurs caractéristiques sectorielles et géographiques, et en termes de qualité*
- ◆ *Une stratégie permettant de bénéficier de l'expertise des équipes UBP en matière de recherche fondamentale et de leur présence locale sur les principaux marchés émergents*
- ◆ *Un modèle d'allocation pays rigoureux, avec en outre un processus de filtrage pour la sélection de titres*

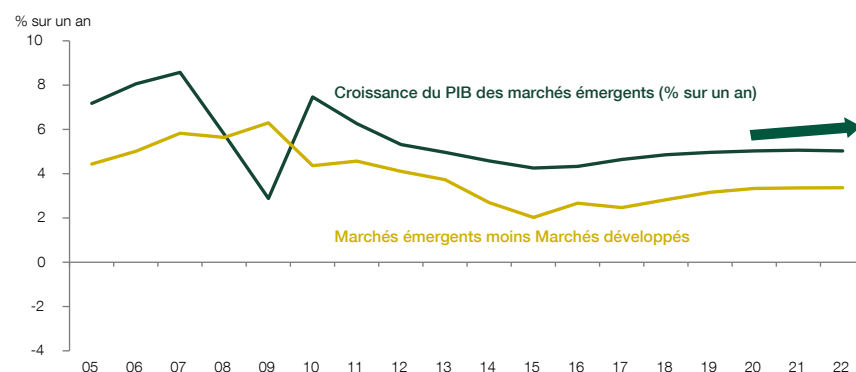
Thèse d'investissement

Les marchés émergents continuent, selon nous, d'offrir un potentiel de croissance supérieure, en raison de leur situation démographique avantageuse et de la convergence de leurs économies vers celles des marchés développés. La relative faiblesse des devises et des niveaux de valorisation des actions, ainsi que les efforts de réformes importants menés dans les principales économies émergentes posent progressivement les bases de performances très intéressantes sur les marchés actions de ces régions dans un futur proche. Nous sommes convaincus que le meilleur moyen de participer à cette croissance est de cibler les entreprises les plus efficaces des marchés émergents, au travers d'un processus d'investissement discipliné.

Caractéristiques du fonds

Le fonds offre une exposition diversifiée aux actions des marchés émergents au travers d'un processus qui tient compte à la fois du risque spécifique aux actions et de la concentration de l'indice pour les principaux pays. La sélection de titres se fonde sur une combinaison de filtres quantitatifs propriétaires, allié à l'expertise en recherche fondamentale des équipes UBP basées dans les principaux marchés émergents à travers le monde. Cette approche conduit à la construction d'un portefeuille bien diversifié composé d'environ 120 titres affichant de solides caractéristiques en termes de qualité, de valeur et de liquidité – issus de 23 pays émergents et quelques-uns des marchés frontières les plus liquides.

Comparaison de croissance du PIB



Source: FMI.

Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.



Processus d'investissement

L'allocation pays se fonde sur un modèle avec une approche «overlay» fondamentale qui s'appuie sur l'expertise de l'UBP en matière d'obligations et d'actions émergentes.

- ◆ La partie fondamentale de l'allocation pays prend en considération les conditions économiques et politiques au niveau mondial et domestique, ainsi que le momentum, les thèmes d'investissement en actions spécifiques, les valorisations et les vues sectorielles.
- ◆ La sélection de titres est centrée sur un processus propriétaire de screening des actions, permettant d'identifier les titres les plus intéressants en termes de valeur, de qualité et de momentum, mais également de liquidité. Les différents filtres visent à réduire l'univers, qui passe ainsi de plus de 1'000 sociétés à 180 idées investissables.
- ◆ L'équipe examine ensuite chacune des actions selon une check-list en 29 points, couvrant notamment la gouvernance d'entreprise, le modèle d'affaires, la stratégie de croissance, la qualité des bénéficiaires et les cash-flows.
- ◆ Le portefeuille qui en résulte est suivi de près, et des changements sont opérés, si nécessaire. Des rapports de risque hebdomadaires sont fournis par l'équipe de gestion de risque centrale de l'UBP.

Paramètres d'investissement

- ◆ Un portefeuille diversifié composé d'environ 120 actions, avec une déviation sectorielle maximale de +/-10% vs l'indice de référence, une surpondération maximale par action de 3%, et une position de liquidités maximale de 5%
- ◆ Objectif de performance: au-dessus du MSCI EM Net Total Return
- ◆ «Tracking-error» attendu: 3% ex-ante
- ◆ Aucune couverture de change

Equipe d'investissement

- ◆ Trois gérants de portefeuille expérimentés affichant d'excellents «track records» à long terme sur les marchés émergents
- ◆ Avec, en plus, l'expertise des différentes équipes locales dédiées aux actions et aux obligations des marchés émergents à travers le monde – soit 27 professionnels de l'investissement (obligations émergentes: Zurich et Londres; actions émergentes: Istanbul, Hong Kong et Shanghai)

Caractéristiques

| | |
|----------------------------|---|
| Nom du fonds | UBAM |
| Nom du compartiment | UBAM - Global Emerging Equity |
| Forme juridique du fonds | SICAV ombrelle de droit luxembourgeois, UCITS |
| Date de lancement | Le 9 novembre 2015 |
| Prix de souscription/vente | VNI |
| Devise | USD |
| Souscription/rachat | Quotidien |
| Commission de gestion | A: 1,50%; I: 1,00% |
| Société de gestion | UBP Asset Management (Europe) S.A. |

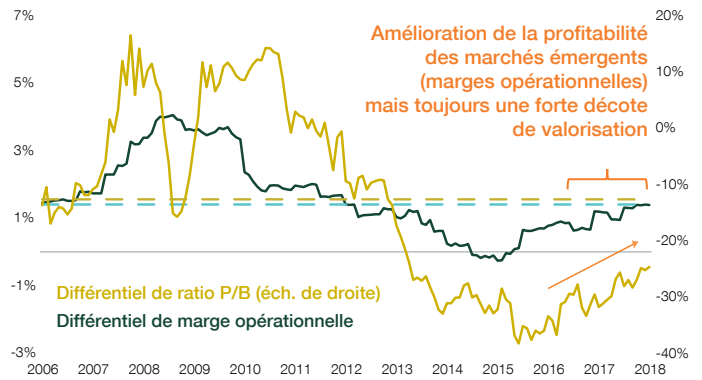
Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction ou une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier votre performance à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages et le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction ou une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers le numéro de téléphone mentionné dans le présent document peuvent être enregistrés. L'UBP considère que toute personne appelant ce numéro accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DIC/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, statuts, DIC/KIID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 (Suisse). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com

Les marchés émergents ne peuvent pas être ignorés



Source: UBP

Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.

Principaux risques

| | | | | | | |
|---------------------------------------|---|--------------------------------------|---|---|---|---|
| A risque plus faible, | | A risque plus élevé, | | | | |
| rendement potentiellement plus faible | | rendement potentiellement plus élevé | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe de part USD. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds. La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.